Remerciements

Adapei Loire-Atlantique
Adapei / Handicap Agir Ensemble

Remercie ses partenaires

CCI Nantes St-Nazaire
CREDIT COOPERATIF C'est un choix
Le Kwalé Atelier de création graphique
SAPRENA
Groupama
Tri Floris
imprimerie PLANCHENAULT Ancenis - Châteaubriant
CMCAS Loire Atlantique - Vendée

IMPRIM'VERT Photos non contractuelles - Décembre 2012

37
décembre 2012

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Papillonnages

Adapei Loire-Atlantique

DOSSIER

Avoir 20 ans

Passage à l'âge adulte

EDITO

Avoir 20 ans

Le défi d'une autre vie

C'est pour tous les parents un moment délicat non dénué d'une certaine appréhension. C'est une page qui se tourne, et un nouveau chapitre qui s'ouvre. Ce n'est pas rien ! Et cela est renforcé lorsqu'il s'agit d'un enfant différent. C'est un moment fort car la fonction parentale, notamment maternelle, prend un coup dans l'aile. La mission de protection voir parfois de surprotection de l'enfant s'amenuise et il faut apprendre à couper le cordon pour de bon, à ne plus contrôler leur vie. Leur départ est en effet un mélange de bonheur et de fierté, mais aussi d'inquiétude. C'est un renoncement qu'il ne faut pas minimiser, alors comment appréhender cette période délicate ?

La préparation des jeunes adultes par les professionnels avec la participation active de leurs parents est un élément essentiel de cette étape jonchée de questions voir de doutes. La marche est parfois haute pour tous, elle peut très vite sembler démesurée. C'est tout un processus qu'il faut veiller à mettre en place pour que ce futur passage soit moins soudain et qu'il puisse mettre en image les réponses aux questions des jeunes adultes sur leur avenir. L'implication et la collaboration des professionnels des secteurs enfance et adultes doit permettre une transition progressive avec une bonne évaluation des potentialités autant que des besoins.

Pour la personne accompagnée, cette étape constitue pourtant une véritable séparation (d'avec la famille, l'enfance, etc.) Il doit pour grandir se séparer non seulement de ce qu'il était auparavant , quitter sa « *peau d'avant* » mais s'éloigner un peu plus de ses parents en se construisant comme être à part entière. Mais un tel départ implique aussi que les voyageurs en partance se sentent capables d'affronter l'extérieur et se prouver qu'ils peuvent acquérir les capacités nécessaires. Ce sont eux qui en parlent le mieux. Ils en témoignent dans ce numéro.

Depuis toujours notre association parentale a été confrontée à ce défi de préparer pour eux une autre étape, une autre vie. L'innovation associative se heurtant parfois aux rigidités administratives.

Une évolution est en marche de la part des pouvoirs publics qui ont perçus la nécessaire fluidité des parcours et incitent à la création de dispositifs spécifiques comme APIC'S. Mais la véritable réponse adaptée à ce problème tiendra dans une offre de solutions en adéquation avec les besoins recensés. Il y a là, encore du chemin à parcourir malgré les efforts déjà réalisés.

L'Adapei 44, fidele à ses valeurs, apportera de façon constructive son énergie et ses compétences pour adapter et construire avec les pouvoirs publics les solutions qui permettront à tous les jeunes adultes handicapés mentaux de relever à 20 ans ce défi d'une autre vie.
Une vie responsable, participative et citoyenne.

Dominique MOREAU
Président de l'Adapei

Adapei de Loire-Atlantique :
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
Fax 02 40 12 22 99
Directeur de la publication :
D. Moreau
Comité de rédaction :
Sophie Biette,
Maryse Douillard,
Blandine Jolivet,
Frédéric Joyeux,
Daniel Louboutin,
Marc Marhadour,
Dominique Moreau,
Sylvie Neveu,
Jean-Pierre Niveleau,
Marie-Claire Tesson,
Claude Vibert
Création et réalisation graphique :
Izard Com
Impression :
Planchenault

SOMMAIRE

DOSSIER

BESOINS DES PERSONNES
5 Le texte de « *l'amendement Creton* »
6 Quel accompagnement depuis l'amendement ?
7 Après l'IME, des besoins toujours

DU CÔTÉ DES PERSONNES
8 C'était comment avant ? Et maintenant...
9 Paroles d'adultes
10 On grimpe, on avance...

ATTENTES DES FAMILLES
11 Des ponts à construire
13 Princesse Marie

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
14 Les orientations possibles
15 APIC'S, déjà 1 an !
17 Le relationnel dans tous ses états !

POINTS DE VUE DES PROFESSIONNELS
18 Comment ça se passe à Vallet ?
19 Le départ
20 Le passage à l'âge adulte
21 Prendre le temps de l'accueil
22 Un chemin qui mène à la vie adulte
23 L'important, c'est le lien
24 Une assistante sociale vous aide à traverser
25 Quels métiers, quels professionnels ?

ACTUALITÉS

26 Les conférences pour tous reprennent
27 L'opération Brioches 2012 est un succès !
28 Opération coup de cœur de la Fondation SNCF
28 Un nouveau Foyer d'Accueil
29 Revalorisation de l'allocation adulte handicapé (AAH)
29 Vidéo de présentation de l'Adapei 44
30 Les Victoires de l'accessibilité
30 Projet Associatif Global 2012 se renouvelle !
31 L'identité visuelle se renouvelle !
32 Les projets en cours
34 Renouvellement des mesures de protection
35 T'Cap, un projet collectif
36 Colloque Fragilités interdites

MOUVEMENT

44 Le mouvement du personnel

Avoir 20 ans

Serait-il possible de le réduire ?

Les époques, les générations, les siècles s'écoulent, 20 ans est toujours un âge d'or, un âge de tous les possibles, un âge où l'espoir d'un meilleur avenir est toujours présent.
C'est sans doute un âge mythique que l'on rêve d'avoir lorsque nous sommes enfants ou adolescents, et auquel on rêverait de revenir quand les dizaines s'écoulent. C'est l'âge de l'espoir, de la vie, c'est encore l'ouverture de tous les champs du possible tout du moins en apparence, car le pays, le quartier où l'on vie, la classe sociale à laquelle on appartient, l'éducation, la formation que nous avons reçue, se sont chargés d'ouvrir ou de refermer les portes de l'espoir.
20 ans c'est l'âge auquel on souhaite accéder à l'autonomie. Le logement, les capacités de se déplacer, les outils pour s'informer sont les principales signes de cet accès à la liberté au regard de ses attaches familiales. Et pourtant la volonté, la révolte et l'espoir ne suffisent pas , les déterminants sociaux sont à l'œuvre depuis l'enfance. Les portes ne sont pas les mêmes si vous êtes « *bien né* » (comme on disait autrefois) ou si votre terrain de jeu se limite au quartier, à la cité dans laquelle votre famille vit.
« *Avoir 20 ans dans les Aurès* » dans les années 60, avoir 20 ans en Syrie aujourd'hui ou dans tous les pays en guerre, n'a pas la même saveur que de vivre sa jeunesse dans nos pays occidentaux au 21e siécle.
Avoir 20 ans peut être la phase ascensionnelle des études, l'accès à l'emploi, à l'apprentissage pour certains, pour d'autres il est aussi le début ou la continuité des galères, de la pauvreté, de la faim, de la violence, de la lutte pour survivre.
À 20 ans, il est important de savoir où l'on va ou du moins où on ne veut pas aller, pour construire un projet de vie, s'exercer à l'autonomie, au choix, de son chemin dans un monde complexe.
Révolte et espoir, parfois insouciance, caractérisent cet âge mythique, c'est aussi pour beaucoup le temps de prendre son envol ou tout du moins d'y songer (les Tanguys sont encore nombreux). C'est l'âge où la lourdeur ou la légèreté de son « *bagage familial* » ouvrent ou ferment l'éventail des possibles.
La jeunesse dorée regarde l'avenir comme un prolongement d'un présent privilégié où l'hypertrophie des signes n'a d'égale que l'hypotrophie du sens. D'autres démunis de moyens culturels, sociaux et financiers regardent l'avenir comme on regarde un puits, comme la reproduction d'une fatalité.
L'héritage culturel, social, économique, laissé par les anciens (les plus de 35 ans !!) est l'univers dans lequel se cherchent et se débattent nos jeunes générations.
« *Le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins…* ». Cette définition pose bien la question du monde que nous laissons , c'est à partir de ce monde que la jeunesse continuera d'avoir 20 ans ans et pourra espérer ou… désespérer.
Bien sûr 20 ans est un âge mythique pour beaucoup, un âge d'espoir, d'élan de vie ; il est aussi pour un nombre trop grand de personnes handicapées le moment où les solutions n'existent pas et restent à créer par nous les « *valides* » qui avons 20 ans ou plus. Nous devons garder notre fougue et notre cœur de 20 ans pour que ces solutions de demain soient effectives afin que l'espoir d'avoir 20 ans ne se transforment pas en cauchemard.
Je conclurai par ces vers extraits des chansons de 3 grands poètes du 20e siècle :
Chanson de printemps, chansonnette d'amour ; chanson de vingt ans, chanson de toujours.
Y'a d'la joie – Charles Trenet
Qu'on ait vingt ans, qu'on soit grand-père : quand on est c.., on est c.. !» ; Le temps ne fait rien à l'affaire – Georges Brassens.

Pour tout bagage on a sa gueule
Devant la glace quand on est seul
Qu'on ait été chouette ou tordu
Avec les ans tout est foutu
Alors on maquille le problème
On se dit qu'y a pas d'âge pour qui s'aime
Et en cherchant son coeur d'enfant
On dit qu'on a toujours vingt ans...
Vingt ans Léo Ferré

Marc MARHADOUR
Directeur Général de l'Adapei 44

BESOINS DES PERSONNES

Le texte de « l'amendement Creton »

L'amendement qui porte le nom de son initiateur, le comédien Michel Creton est en place depuis plus de vingt ans, retour sur le texte de loi.

L'article 22 de la Loi n° 89-18 du 13 janvier 1989 (Diverses mesures d'ordre social) a modifié l'article 6 de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 et créé l'alinéa suivant dit "**amendement Creton**" :
« **I bis.** – La prise en charge la plus précoce possible est nécessaire. Elle doit pouvoir se poursuivre tant que l'état de la personne handicapée le justifie et sans limite dâge ou de durée.
• Lorsqu'une personne handicapée placée dans un établissement d'éducation spéciale ne peut être immédiatement admise dans un établissement pour adulte désigné par la commission des droits et autonomie de la MDPH, ce placement peut être prolongé au-delà de l'âge de vingt ans ou, si l'âge limite pour lequel l'établissement est agréé est supérieur, au-delà de cet âge dans l'attente de l'intervention d'une solution adaptée, par une décision conjointe de la commission départementale de l'éducation spéciale et de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.
• Cette décision s'impose à l'organisme ou à la collectivité compétente pour prendre en charge les frais d'hébergement et de soins dans l'établissement pour adulte désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, conformément au cinquième alinéa (3°) du paragraphe I de l'article L. 323-11 précité.
• La contribution de la personne handicapée à ces frais ne peut être fixée à un niveau supérieur à celui qui aurait été atteint si elle avait été effectivement placée dans l'établissement désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel. De même, les prestations en espèces qui lui sont allouées ne peuvent être réduites que dans la proportion où elles l'auraient été dans ce cas. »

Blandine JOLIVET
Directrice de la Communication

Quel accompagnement depuis l'amendement ?

Depuis l'amendement Creton en 1989 l'Adapei a dû et su s'adapter pour assurer la continuité de l'accompagnement des plus de 20 ans en attente de structure pour adultes.

Ce qui au départ pouvait paraître comme une initiative généreuse à l'égard des familles sans solution est vite apparu comme une mauvaise solution qui ne faisait que repousser les échéances d'un problème de grande ampleur qui n'a pas, aujourd'hui encore, trouvé la totalité de sa réponse.
Pour ceux qui n'avaient pas l'orientation CAT ou MAS il n'y avait pratiquement pas de structure de type « *foyer occupationnel* » et les nombreux projets de CAA (Centre d'Accueil et d'Activités) de l'Association, établis à partir de l'expérience acquise à La Plinguetière, n'avaient pas de financements malgré les avis favorables du CROSMS, plus de 20 ans après l'amendement Creton qui reconnaissaient les besoins.
Notre action auprès des pouvoirs publics était de les convaincre de la nécessité d'agir rapidement pour répondre à l'angoisse des familles de plus en plus nombreuses concernées par le passage à l'âge adulte de leur enfant.

L'Adapei déterminée

Malgré les difficultés l'Adapei ne s'est jamais résolu à interrompre à 20 ans les parcours des personnes handicapés sortant des IME (certaines associations l'ont fait) et a mis en place des dispositifs, parfois limités en moyens, tels qu'ANSORVAL dans les appartements de Malakoff, le chêne lassé, le Loroux Bottereau…
Tous les IME étaient en sureffectifs et comme les murs ne sont pas extensibles il fallait tous les ans trouver des solutions afin de laisser des places libres pour les admissions des plus petits.
Tous les ans c'était 40 à 50 places qu'il fallait trouver ; c'est ainsi par exemple que pendant les cinq premières années, ce sont 186 jeunes qui sont entrés dans le dispositif et si 140 avaient fini par trouver une solution, il en restait encore 46 qui attendaient une place au printemps1995.
Quinze ans après l'amendement, à la rentrée de septembre 2003, ils étaient encore 60 jeunes adultes dans le dispositif « *CRETON* » pour qui l'association a fini par trouver une solution.
Sans la réactivité, la volonté et, peut être une certaine audace des responsables associatifs, ces jeunes n'auraient sans doute pas la place qui est la leur aujourd'hui et certains CAA de l'Adapei n'auraient pas vu le jour.
Cependant aujourd'hui encore, plus de 20 ans après l'amendement Creton, il y a toujours des attentes, et seule la mobilisation des familles est en mesure de faire évoluer la situation.
Enfin nous ne pouvons pas non plus passer sous silence la situation des personnes en attente de place pour adultes qui ne bénéficient pas du « statut Creton » et qui de ce fait ne sont pas la priorité des politiques publiques dans les créations de places.

Pierre GUERIN
Administrateur de l'Adapei 44
(Président de 1999 à 2007)

Après l'IME, des besoins toujours

Dès l'âge de 20 ans les enfants peuvent quitter les IME et, tant pour le jeune adulte que pour ses parents ce passage à une autre forme d'accompagnement est un moment important.

Les responsables d'IME organisent bien avant la date décisive des stages de découvertes dans les établissements pouvant correspondre à ce nouvel accueil. Des réunions sont organisées avec les parents et leur enfant pour préparer au mieux ce changement de vie, c'est aussi le moment de faire connaissance avec une nouvelle équipe et un environnement différent.

À l'Adapei, l'un des principes fondamentaux est de trouver une solution de continuité d'accueil dans notre association quel que soit l'évolution du handicap. Les responsables d'établissements, le service social et les administrateurs travaillent en permanence en ce sens.

En parallèle nous avons à gérer les sollicitations venant de l'extérieur de l'Adapei. Nous avons donc créé des « *listes d'attente* » visant à recenser les besoins non satisfaits.
Pour l'Adapei, à ce jour dans le département ce sont 299 personnes qui attendent une place en ESAT, 71 pour les FAM, 111 pour les Foyers d'accueil et d'hébergement, 22 pour les MAS. Ces listes nous permettent d'évaluer au mieux les besoins et nous obligent à travailler en permanence vers une amélioration de notre capacité d'accueil et une adaptation permanente à ses besoins.

Anticiper le vieillissement des personnes

Le constat de l'avancée en âge des personnes accueillies par notre association est préoccupant. Nous manquons de structures pour personnes handicapées vieillissantes et, dans les 5 années à venir ce sont plus de 200 personnes qui vont atteindre l'âge où la vieillesse se fait sentir, pour certains à partir de 45 ans voire la quarantaine. Cela est particulièrement criant pour les foyers de vie ou d'hébergement, où les demandes sont nombreuses et l'attente peut être longue. Dans un avenir très proche, l'accueil des personnes vieillissantes qui est déjà une priorité, va se poser d'une façon critique.

Dès lors que la MDPH a notifié une nouvelle orientation, nous insistons pour que tous les parents inscrivent au plus vite leur enfant sur ces listes. Cela nous permet de faire évoluer nos estimations et présenter des chiffres pertinents aux financeurs ; ARS et Conseil général en leur précisant l'ampleur des besoins restant à couvrir et peser sur leurs orientations et les futurs appels à projets.

Roger LAURENT
Président-adjoint de l'Adapei 44

C'était comment avant ? Et maintenant…

« Ils sont passés où nos 20 ans ? » se demande Christophe… et Rémy lui répond « c'était le bon vieux temps ! ». Nous avons questionné certains adultes du Centre d'Accueil et d'Activités (CAA) du Loroux-Bottereau sur le statut d'adulte, leurs 20 ans.

Si, pour certains, « *20 ans, c'est quand on était enfant, à l'IME* », ou « *être adulte, c'est dur à dire, à expliquer* » (Benoît), pour d'autres, ce statut d'adulte a une réelle signification, et l'opposition enfant/adulte est bien mise en avant. « *C'est être responsable, savoir gérer les comptes et la vie en général* » (Rémy) ; « *c'est être une femme, ou une dame, et ne pas se comporter comme une gamine, comme une petite fille, c'est se trouver grande* » nous dit Gaëlle.

Le souhait d'une autonomie plus grande

Ils sont plusieurs résidents à insister sur la capacité à « *se débrouiller seul* », « *se comporter* », « *vivre avec les autres* » et « *faire des choses* ».
Pour Christèle, l'adulte est grand, il travaille et fait des tableaux, de la cuisine et va à la piscine. Evelyne rajoute « *c'est ne pas faire n'importe quoi* ». Caroline précise qu'être adulte « *c'est être gentil et habiter chez soi, à l'internat* » et Gildas nous parle de sa capacité à débarrasser le lave vaisselle et mettre le couvert.
Sabrina, quant à elle, évoque son âge à travers sa maladie : « *Quand j'avais 20 ans, j'étais déjà une adulte, je faisais des activités, des choses avec les autres, j'étais malade dans ma tête… Aujourd'hui, je suis adulte, je peux parler avec les personnes âgées, ne pas perturber les autres. Avant, je voyais des images dans mon cerveau, ma tête était angoissée, un peu en difficulté. Aujourd'hui, je suis adulte, une jeune femme berbère kabile, mûre dans sa tête. On est des vrais adultes maintenant, on n'est plus des enfants… On est des adultes handicapés* ».

Des adultes du CAA du Loroux-Bottereau
accompagnés par Raphaëlle GRATAS,
éducatrice spécialisée

Paroles d'adultes

**Notre quotidien consiste à donner la parole aux jeunes afin de tracer le devenir des jeunes adultes, sous l'angle de leur vécu.
Notre travail est de les accompagner dans leur désir de grandir et leur souhait d'autonomie. Process et témoignages.**

Le début de l'âge adulte est une période de vie cruciale. L'objectif est donc de recueillir, pour chacun, leur manière de vivre et de décrire leur parcours, de faire émerger les positions subjectives avancées qui ont accompagné leur désir de grandir et de mettre en évidence les attentes spécifiques perçues comme prioritaire dans le « *devenir adulte* ».
La prise en considération et l'écoute de leur parole ont été privilégiés pour les situer et les comprendre dans leur démarche tâtonnante tantôt empêcher tantôt contrariée dans leur rapport à eux même et dans le rapport au monde.
La parole a été donnée à quelques adultes au C.A.A de Jules-Verne. Les rencontres se sont déroulées au sein de l'établissement. Chacun a été libre d'accepter ou de refuser de participer à cette rencontre.
Donc, nous les avons invités à cheminer sur la question : La représentation de soi, l'autonomie, les projets d'avenir, la construction de jeune adulte. Avoir 20 ans.

Pour F (46 ans)

« J'ai évolué. J'ai grandit en étant responsable. Vers 14 ans j'ai eu du mal à grandir parce que je n'ai pas évolué tout de suite. Grandir ça se fait petit à petit. Et après j'ai réussie. Mes parents m'ont aidé à grandir, le psychiatre aussi, la psychologue et mes amis. On est fière de grandir. Moi je suis devenue une femme. Une femme pas mariée, mais une femme avec un copain qui s'appelle Eric. Je suis contente d'être adulte car je peux décider de mes choix ».

Pour W (22 ans)

« 20 ans c'est un adulte. A 20 on est jeune. C'est difficile de devenir adulte. J'ai peur. Les papillons volent dans le ciel. J'ai peur de quitter les parents ».

Pour F (37 ans)

« Etre adulte c'est être une grande personne. C'était un peu difficile parfois. Je ne voulais pas grandir quand j'avais 18/19 ans et après quand j'ai eu 24 ans je voulais grandir. Je voulais un petit peu évoluer, grandir. On m'a appris à ne pas jouer avec le feu. Le passage à l'âge adulte m'a permis de prendre le bus tout seul. Je peux aussi me promener dans le parc tout seul. Je peux faire « la popote » seul. On peut aller au cinéma seul. Je peux faire des choix d'aller au C.A.T. En étant adulte je peux rencontrer une belle femme. J'avais peur d'avoir des soucis en devenant une personne adulte. J'avais peur de la mort. A l'âge adulte on vieillit. On peut apprendre un métier, on peut avoir des envies ».

Pour S (23 ans)

« C'était un peu difficile mais après quand on devient jeune adulte c'est agréable parce qu'on change de voix. Quand on est enfant elle est aiguë et après quand on devient adulte la voix devient grave. Le passage à l'âge adulte m'a permis de faire des choix exemple : prendre le train seul pour me rendre à Saint-Nazaire. Je peux me rendre au cinéma seul. Je peux inviter des amis. Le passage à l'âge adulte c'est une belle période. Je me sens responsable de ma vie ».

Des adultes du CAA d'Orvault
accompagnés par Hassina MOKRANI, AMP

Avoir 20 ans, illustré par Arthur Poulain,
jeune adulte avec autisme, dispositif APIC'S.

Des ponts à construire en amont du passage en établissement pour adultes

Il y a des ponts à construire en amont du passage en établissement pour adultes. À KORIA, 2 membres du personnel éducatif ont recueilli les propos de 2 familles qui ont vécu avec leurs enfants le passage de l'IME vers une résidence regroupant un foyer d'accueil et d'hébergement et un foyer de vie sur un quartier de Couëron.

Madame B., évoque « *une grande marche* ». Son fils C. était en IME depuis 13 ans.
« *On n'a pas été suffisamment préparés, on allait dans l'inconnu. C. a fait un essai en CAA mais ici c'est différent : ils peuvent sortir. Ce n'est pas fermé à clef. À l'IME ils sont occupés du matin au soir ; au niveau du nombre de professionnels ce n'est pas pareil. Le saut de l'IME vers une structure pour adultes a été un grand changement d'habitudes de vie. On a tout découvert jour par jour. C'était un peu le confier à l'inconnu* ».

Concernant l'installation dans l'appartement du foyer (studio) : « *J'ai trouvé que c'était très positif, on a eu une impression de normalité pour notre enfant. Il vivait une vie "normale" et il avait un chemin : son appartement, comme un enfant qui prend son envol. On lui a dit maintenant tu vas être chez toi, tu vas être libre, tu vas pouvoir faire ce que tu veux. Il se sent chez lui quant il est dans son appartement, il a son intimité, il peut faire sa décoration, ses repas, son café quand il en a envie* ». « *Et puis c'est bien qu'il se frotte à la vieillesse (autres résidents à la retraite), c'est la vie. La structure l'emmène vers l'autonomie, car il a des moments qu'il gère, il peut faire des choix, il peut faire ou ne pas faire, et il peut sortir. Maintenant quand on va le voir, on dit, on va chez C., on ne dit pas on va à KORIA. Finalement il nous a fallu grandir avec lui* ».

Un lieu de vie équilibrant

Madame D. évoque son expérience : « *Notre fille était sous amendement CRETON depuis un an ou deux, elle a vécu dans 3 familles d'accueil différentes. C'est la période entre ses 20 ans et ses 21 ans, qui a été compliquée. Tout ces changements, ces essais en ESAT et en SACAT, elle ne savait plus où elle était, quelle maison elle habitait, elle était en souffrance. Il fallait lui trouver une place et quand l'Assistante Sociale m'a appelée pour me dire qu'il y avait une possibilité de place en foyer, ça été un vrai soulagement. On a pu commencer à en parler avec elle tout doucement ; on venait de temps en temps ici, on regardait les travaux pour qu'elle puisse se projeter et puis nous aussi. En août 2011, on a commencé à faire son trousseau, à acheter des draps, des meubles avec elle. Et puis du jour au lendemain elle était à Couëron, et alors j'ai pu penser à ma fille autrement qu'en souffrance. Petit à petit elle est devenue un peu plus sereine. Ici ce qui est intéressant, c'est la mixité, et c'est dans un environnement plutôt bienveillant. Il y a une communauté autour, on fait en sorte que l'environnement ne soit pas hostile, c'était pour nous extrêmement rassurant et positif. On s'est dit qu'elle n'allait pas être trop dans un ghetto, le problème de certains foyers c'est que c'est clos. On apprécie la volonté publique d'intégration dans le quartier, cela normalise. Par contre par rapport à l'IME, je regrette que les jeunes ne puissent pas continuer à entretenir leurs acquis en termes de compétences. Pour nous c'est important qu'ils puissent participer au collectif, qu'ils soient utiles. Et puis quelquefois on se dit mais qu'est ce qu'ils font de leurs journées ? C'est un petit peu ma crainte qu'elle s'ennuie. Enfin on a trouvé que c'était bien parce que c'était neuf, l'ouverture d'un établissement : il y a une énergie, de la créativité. Elle s'en allait de la maison, elle allait vivre chez elle. On vient la voir et puis elle a toujours sa chambre à la maison. Actuellement elle ne manifeste pas de nostalgie quant à son départ de la maison. Aujourd'hui le foyer c'est plus chez elle que la maison mais, la maison c'est encore et toujours, chez elle.* »

Ce passage d'une structure vers une autre est vécu différemment selon les familles.
Peut être faut-il davantage informer les parents des différents fonctionnements existants, préparer ce passage par des réunions, des visites ; et entreprendre des ponts réels entre le secteur pour enfants et celui des adultes ?

L'Équipe du foyer Koria

Princesse Marie

Marie est atteinte d'autisme.
Un joli bébé devenu adulte, ses parents témoignent.

1991. Un joli bébé

Marie est une jolie petite fille. Rien de tangible, mais dès les premiers jours, son comportement est bien différent de celui de ses frères et sœurs. Les moments de vertiges succèdent aux moments de paix. Une vraie montagne russe cette petite.
Et pourtant le handicap est bien là et nommé et décrit vers 2 ans et demi. Marie se développe de façon très atypique. Elle réagit de façon décousue à la voix humaine, elle se passionne pour des postures d'équilibriste, elle ne fait pas le lien entre la sensation de faim et celle de manger, elle ne suit pas du regard, ne s'intéresse pas à ce qui nous intéresse, mais est médusée par le vent dans les feuilles, est comme envahie de sensations venant du dedans et du dehors… C'est vraiment une petite fille qui n'apprend rien comme les autres enfants. Il va falloir déployer une énergie folle pour qu'elle s'assoie, marche, mange seule, aille sur le pot, puisse faire des demandes très simples et comprendre un peu ce que les passe autour d'elle. Il va falloir complètement revoir notre façon d'entrer en relation avec elle, être des acteurs permanents de la réciprocité, être hyper-disponible.
Pendant toute son enfance, Marie a été l'objet d'attentions importantes du lever au lever (nuits comprises). Peu à peu Marie a appris avec sa famille et les professionnels variés qui depuis toujours sont aussi là… mais beaucoup trop lentement pour être autonome. L'écart s'est constamment creusé entre elle et les autres enfants du même âge. Une course poursuite, perdue d'avance... ?

2012. Apprendre toujours

Marie a aujourd'hui 20 ans, malgré son sourire et ses yeux pétillants de malice, ses progrès indéniables, sa vie dépend de tous, de ses parents et des professionnels qui l'accompagnent, mais aussi des pouvoirs publics qui vont « *payer* », car cela a un coût, la dépendance.
A l'heure, où nos autres enfants, et aussi ceux de nos amis, travaillent, payent des impôts, convolent, s'éloignent pour notre grande satisfaction, nous sommes « *le cul entre deux chaises* », parents d'un « *adulte* » qui a besoin de plus d'attention que notre petit fils d'un an ! Le disque est rayé, nous avons l'impression de vivre un quotidien immuable : la lever, lui préparer à manger, lui mettre ses chaussures, répéter inlassablement les mêmes consignes, se réveiller pour les insomnies, changer les couches, prévoir les gardes quand on n'est pas là, raconter des histoires…
Bien entendu, comme on est raisonnables, on s'y attendait, c'est comme une deuxième claque. Mais comme pour la première, on relève la tête et le défi : les enfants ça apprend… et bien Marie a appris, c'est même incroyable ce qu'elle a appris, elle a appris ce que les autres apprennent sans s'en rendre compte ! Un exploit ! Les adultes exercent leurs apprentissages, et bien Marie devra le faire aussi, on y veillera, nous et les professionnels qui vont continuer à l'accompagner. Les adultes, ils continuent à se former à faire de nouvelles expériences, et bien Marie le fera aussi…
Sans oublier que Marie est une princesse…

Sophie et François BIETTE
Parents de Marie

Les orientations possibles

Pour passer à l'âge adulte, de nombreuses solutions sont proposées au jeune et à sa famille. Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours...

APIC'S, déjà 1 an !

Né d'un appel à projet des ARS Pays de la Loire, ce dispositif expérimental s'adresse à des jeunes de plus de 20 ans maintenus au titre de l'amendement Creton dans les IME et disposant d'une orientation ESAT. Il a pour objectif de garantir une continuité du parcours de vie en proposant un accompagnement socio-professionnel.

Une convention de partenariat a été signée avec l'APAJH et les œuvres de Pen Bron pour permettre l'accueil dans APIC'S de jeunes issus de leurs établissements : 7 jeunes viennent de l'IME de Varades, 5 du Val Lorie.
Tous les jeunes ont travaillé et formalisé leur projet individuel avec l'un des chargés d'insertion dédié à APIC'S, Jean René BOUDAUD ou Marie Sol SANCHEZ, en lien avec les professionnels de l'ESAT d'accueil.

Un axe professionnel

Les jeunes sont accueillis dans un des ESAT de l'Adapei en fonction de leur secteur géographique d'habitation ou de leur projet professionnel sur la base des évaluations des stages réalisés avec l'IME.
Depuis le démarrage d'APIC'S, 35 jeunes ont pu en bénéficier et 17 d'entre eux ont été admis en ESAT.
Des enquêtes métiers ont été réalisées pour affiner le projet professionnel de 2 jeunes.
Un stage en milieu ordinaire a été mis en place dans le secteur du nettoyage dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la société Yanet.
Un déplacement collectif a permis de participer au forum de l'emploi d'Atlantis ainsi qu'à « *Place ô gestes* », évènements organisés par la Maison de l'emploi pour permettre aux jeunes de mieux connaître les métiers.
Les jeunes ont un statut de stagiaire et bénéficient à ce titre d'une gratification de stage d'un montant de 70 € par mois. Ils ont droit à 5 semaines de congés avec maintien de la gratification. A leur demande, 2 semaines supplémentaires peuvent être accordées sans gratification.

Un axe social

Réalisée en individuel et en collectif, pour développer l'autonomie sociale des jeunes, des demies journées d'accompagnement ont été mises en place notamment pour travailler l'autonomie dans les transports, mais aussi pour découvrir la ville (ex. participation à l'événement « *voyage à Nantes* ».
Des demies journées d'échanges thématiques ont également été organisées pour favoriser l'expression, l'écoute, le respect de l'Autre, le positionnement dans un groupe, ainsi que des journées complètes autour d'un repas préparé par les jeunes (élaboration d'un menu équilibré, courses, confection du repas, travail sur l'hygiène alimentaire, la relation à l'autre..). Ces temps se sont déroulés dans les locaux administratifs du CHANt et dans les locaux de la Gilarderie.
La question de l'hébergement est également posée. Une personne a pu emménager au FJT d'Ancenis, et un stage est programmé au

FJT de Châteaubriant pour une autre jeune. Quelques accueils temporaires ont été programmés avec le CHANt pour 4 autres personnes.
Dans le cadre de leur projet individuel, des jeunes ont pu s'inscrire sur des activités de loisirs ou de bénévolat. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par un des chargés d'insertion d'APIC'S.
Des accompagnements individuels ont permis la mise en place de suivi psychologique pour quelques jeunes du dispositif en lien avec leur famille.

Liliane JEAN
Directrice du Pôle Social et Insertion

Des réunions sont organisées

- **Pour les familles** : réunions d'information collectives pour présenter le dispositif avant l'accueil des jeunes.

Ces réunions sont suivies de rendez-vous individuels pour chaque jeune et sa famille dans les locaux de l'ESAT d'accueil en présence du responsable de l'ESAT et d'un membre de l'équipe de l'IME afin d'assurer la continuité du parcours.

- **Pour les responsables d'établissement**
- **Pour les équipes d'établissement**

Fonds social européen

l'Europe s'engage en Pays-de-la-Loire avec le FSE

« Investit dans votre ***avenir*** *»*

Le relationnel dans tous ses états !

Le Centre d'Habitats et d'Accompagnement NanTais a organisé depuis deux ans un groupe de réflexion *« vie affective »* qui se réunit cinq fois par an. Cette commission s'inscrit dans le cadre légal faisant obligation aux professionnels de l'accompagnement de prendre en compte et de favoriser l'accès des personnes accueillies à une vie affective.

Le groupe se compose d'une chef de service, d'un représentant de chaque établissement de ce territoire « *habitat et vie sociale* » et d'une psychologue. Cette transversalité a pour but, à terme, de favoriser une harmonisation des pratiques et l'élaboration d'une éthique autour de cette question, dans tous les établissements du CHANt.

Le rôle des participants est de faire remonter auprès de la commission les interrogations les problématiques rencontrées par les professionnels de leur établissement afin de les mettre au travail et d'en restituer ensuite les conclusions.

Si dans un premier temps la commission fut nommée « *vie affective et sexuelle* », très rapidement, après un état des lieux des situations abordées, nous l'avons nommée définitivement - Le relationnel dans tous ses états : du projet associatif à l'accompagnement éducatif - car Il nous est apparu que la vie affective et sexuelle des personnes accueillies dans nos structures s'inscrivait dans un cadre plus large prenant en compte tous les aspects de la vie relationnelle.

Une capacité à entrer en relation

La vie affective en est un des aspects et généralement l'aboutissement d'une certaine capacité à entrer en relation. En effet, la relation implique au minimum deux sujets placés en situation d'interaction. Cela passe par la reconnaissance d'un autre différent de soi. La construction psychique de tout individu s'inscrit donc dans un processus relationnel et dynamique dans lequel chacun construit son identité.

Comprendre les fonctionnements relationnels des personnes permet de personnaliser notre accompagnement. Nous devons également prendre en compte ses limites cognitives. Que comprend-elle d'une situation de vie ? Quelle représentation en a-t-elle ?

Mais ce travail réclame également une réflexion sur nos propres représentations de la relation à l'autre et plus spécifiquement autour de la sphère affective et sexuelle. De fait, les situations rencontrées sur le terrain entrent en résonance avec ces représentations et parfois viennent les mettre à mal et les bousculer.

Compréhension, acceptation, prise de distance, clarification sont les facteurs indispensables dans un accompagnement d'aide aux ajustements relationnels.

Nous avons également dans le cadre de cette commission à travailler sur ce qui est de l'ordre des limites acceptables en termes de relation. Vigilance, évaluation des risques, protection des personnes…

En d'autres termes, quelles bases communes peut-on définir concernant les valeurs, limites, partenariats et personnes ressources, représentations, positionnement institutionnel, associatif afin de mener au plus juste des accompagnements éducatifs dans le domaine de la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Cette réflexion paraît d'autant plus cruciale, que ces domaines touchent au cœur, l'intimité de l'être.

Mme BIGOU, Psychologue
et des membres de la commission

Comment ça se passe à Vallet ?

C'est à partir des 18 ans que se formalise le travail de préparation à la sortie de l'IME. C'est un long processus qui s'apparente à un travail de séparation entre l'usager et l'institution, mais également entre l'usager et sa famille. Ce cheminement est particulièrement mis à l'œuvre à l'IME de Vallet du fait de son internat.

Le jeune adulte s'inscrit dans une démarche qui va le conduire à se séparer de l'autre pour aller vers un *ailleurs* qu'il devra investir. Ce processus se construit à trois, l'usager, la famille et l'institution.

Il se caractérise dans l'établissement par des mises en situations très concrètes comme : l'appartenance à un *groupe de sortants*, les échanges et le partenariat avec les établissements pour adultes et la mise en place d'ateliers spécifiques, « vie sociale et professionnelle » (le droit de vote, la majorité, la citoyenneté, les papiers d'identité, la signature …).

Du process à la démarche

Le processus est également rythmé par une succession d'étapes : stage interne à l'établissement (cuisine , ménage , espaces verts), collectif en ESAT, (découverte des Foyers de vie), stage individuel selon l'orientation.
Ces étapes, ponctuées par des bilans d'observation, sont déterminantes pour vérifier et valider le choix de l'orientation.

Des démarches administratives viennent compléter ce processus de départ : la constitution du dossier de protection des majeurs (tutelle ou curatelle), l'allocation adulte handicapé, la prestation de compensation du handicap, le projet de vie pour la MDPH.

Cette mission d'information et d'accompagnement auprès du jeune adulte et de sa famille est assurée principalement par l'assistance sociale de l'Adapei en collaboration avec les chefs de service de l'établissement. Des réunions thématiques, animées par des intervenants extérieurs, des visites dans des établissements sont proposées.

Vient le jour du départ ! Un temps festif est organisé pour célébrer cet événement avec une remise de cadeaux, des petits discours, des témoignages de copains, copines. Enfin, les professionnels viennent clore un parcours de vie institutionnelle dont aucun n'est semblable à l'autre.

Le Directeur et l'équipe
des cadres de l'IME de Vallet

Le départ

On observe tout d'abord une envie de partir, voire un « ras le bol ! ». Certains adultes sont à l'IME depuis plus de 10 ans, avec les mêmes copains, les mêmes éducateurs.

Les jeux, les envies, les préoccupations ont changé ; « *ça tourne en rond, c'est parfois ennuyeux* ». Ils ont besoin de changer d'air, de voir ailleurs ! C'est un état d'esprit plutôt positif, l'inverse d'une sorte de résignation. La vie d'adulte commence à colorer leur propre vie : ils peuvent voter, ont de l'argent, un copain, une copine qui change leur regard sur les gens, les évènements.

Mais pour aller où ? Le « *ailleurs* » est un peu aléatoire. Vouloir quitter un endroit, c'est un fait, mais, comme le dit l'adage : « *on sait ce qu'on perd, on ne sait pas ce qu'on va trouver !* ». Les éducateurs parlent d'ESAT, de foyer de vie, mais la représentation que s'en font les jeunes ne correspond pas toujours à leur réalité ; jusqu'à une visite, une rencontre, un stage, qui permet de découvrir, de prendre ses marques, « *de se rendre compte par soi-même* ». L'accueil est souvent déterminant : une posture, un regard bienveillant, un « *à bientôt !* » au moment de partir lors d'une visite définissent le site accueillant et les gens qui y vivent ; il peut donner à coup sûr l'envie de revenir, l'impression « *qu'on est attendu* ».

Les parents sont aussi démunis : par le manque de visibilité de « *l'après 20 ans* », par le manque de places et de structures qui leur donne le sentiment de subir les situations, par l'impression de vivre à nouveau une « *galère* » comme lors de l'admission à l'IME. Nous les sentons souvent « *seuls* » ; l'association et ces parents gagneraient à se rencontrer, à établir des liens sur ce thème.

Enfin, le moment du départ de l'IME révèle des sentiments contradictoires : la joie, la frénésie que procurent ces instants exaltants ; la tristesse, les larmes, le déchirement d'une séparation, de ce qu'on doit quitter et dont on mesure l'ampleur au jour J et à l'heure H.

L'instant d'après, ce peut être des appels téléphoniques, une lettre ou...le silence ! Des mois ou des années plus tard, à la faveur d'une rencontre, fortuite ou pas, on se remémore les souvenirs, et, très souvent on se dit « *il(elle) à l'air drôlement bien !* »

Guy LAURENT,
Educateur à l'IME d'Ancenis

Le passage à **l'âge adulte**

Situation bien ambiguë et fort délicate, avoir 20 ans c'est se poser la question d'une entrée dans une structure adulte, itinéraire que parents et enfants auraient peut être souhaité fort différent.

Avoir 20 ans, c'est se poser la question du devenir, de l'avenir, de la vie sans ses parents, d'un demain construit différemment.
En ma qualité de chef de service, j'accorde une attention très importante aux demandes du jeune adulte et de ses parents et cherchent à y apporter une attention toute particulière.
Une attention particulière, car il s'agit pour le jeune de quitter un lieu (I.M.E) que parents et enfants connaissent parfois depuis presque où plus de 10 ans, un lieu où il a grandit, s'est construit, un lieu repérant, composé par des professionnels connus et envers lequel s'est instauré une confiance, un lieu composé de camarades et de repères sécurisants.
C'est être soudainement projeter dans un monde nouveau parfois inquiétant car on ne reconnaît ni camarade, ni professionnels.C'est pour les familles, l'idée de trouver une structure qui réponde au mieux aux besoins de leur fils ou fille, de faire le deuil éventuel d'un autre projet, de remplir de multiples dossiers (AAH, tutelle, dossier d'entrée…).

Pour toutes ses raisons, je prête donc une attention très particulière aux demandes d'un jeune et de ses parents et propose un premier rendez-vous.

Une mise en relation des personnes et du lieu

Cette rencontre peut avoir lieu avec un éducateur de l'IME mais le plus souvent avec sa famille.

Ce premier rendez-vous est pour moi l'occasion de connaître le jeune, ses besoins et ses attentes, d'entrevoir les inquiétudes du changement d'établissement et de saisir les questions en œuvre.
C'est prendre le temps de visiter l'établissement, de présenter les activités, repérer les centres d'intérêts et de s'appuyer sur les savoir faire et savoir être.
C'est prendre en compte les inquiétudes possibles du jeune adulte mais aussi de sa famille.
Parfois un seul jour de visite est possible car il faut apprivoiser les lieux, parfois au contraire une semaine est nécessaire car il faut s'immerger, prendre des repères.

Pour d'autres, il s'agira réellement de préparer une entrée dans une structure adulte et un travail sera nécessaire sur de longs mois, voire une année en venant une journée par semaine.
Plus ce travail en amont sera réalisé, plus le jeune adulte et sa famille seront préparés à une entrée en structure pour adulte.

Nelly TATARD
Chef de service

Prendre le temps **de l'accueil**

Si dans certaines cultures ou sociétés le passage de l'adolescence à l'âge adulte est marqué par une étape ou parfois un rite précis et immuable, il est tout autrement considéré dans notre société.

Parfois le raccourci est souvent facilement fait entre « *être adulte* » et « *être majeur* ». Si ce dernier terme est un critère légal le premier quant à lui renvoie à la notion de maturité. Ce passage n'est pas linéaire, bien au contraire il est fait d'expériences qui amènent la personne à progressivement se structurer et acquérir une certaine autonomie.
Ce passage nous adultes, nous l'avons tous connus. Dans tous les cas cette étape est jonchée de questions voire de doutes. Si la marche entre ces deux phases de vie semble parfois haute, elle peut très vite devenir démesurée pour les personnes en situation de handicap mental ainsi que pour leur famille.

C'est à nous en tant que professionnel d'intervenir pour « raboter » cette marche

L'accompagnement et la méthode

Depuis maintenant plus de deux ans il existe un partenariat entre L'IME de Vallet et le foyer de vie du Loroux Bottereau qui agit à plusieurs niveaux au profit du jeune citoyen et de sa famille.
Tout d'abord, un groupe de « *jeunes adultes* » accompagné par un éducateur de l'IME se rendra une fois tous les deux mois au foyer de vie pour passer une journée entière et ainsi découvrir et se familiariser avec ce nouvel univers qu'ils intègreront tôt ou tard.
C'est alors, par le biais des rencontres avec les personnes accueillies au foyer (qui pour la plus part sont passées par l'IME), mais aussi par le partage d'activités sur le foyer (activités manuelles, arts plastiques, informatique, sports…) que ce futur passage sera moins soudain. Ce dispositif permet en partie de mettre en image les réponses aux questions des jeunes adultes sur leur avenir. Du fait de la présence d'un professionnel de l'IME, ces rencontres assurent une transition progressive avec la possibilité de faire des stages par la suite.
Parallèlement, il est proposé deux temps de rencontres avec les familles des jeunes d'IME. Le premier consiste en une visite de l'établissement. Elle est conjointement menée par une famille dont leur enfant est accueilli au CAA, les chefs de service de l'IME et du foyer de vie.
Dans un deuxième il est programmé un temps d'échanges, avec les mêmes participants pour permettre à chacun de revenir sur la visite en elle-même, sur ce qu'il a vu et/ou ressenti, car bien des questions émanent dans les jours qui suivent cette visite. C'est également le temps où la famille de l'adulte accueilli au foyer fait part de son expérience, sur comment en tant que parents ils ont pu et peuvent encore accompagner leur enfant dans cette étape. Ce partage d'expérience est particulièrement apprécié de tous.
Le passage à la vie d'adulte n'est évidemment pas la question d'une seule personne, bien au contraire, c'est grâce à ces différentes rencontres entre les acteurs de l'environnement de la personne que la reconnaissance de celle-ci en tant qu'adulte peut se faire.

Frédéric BRIZULIER
Chef de service

Un chemin qui mène à la vie adulte

Le regard d'un professionnel qui a travaillé en secteur enfants IME puis en secteur adultes ESAT.

Les IME ont pour mission d'éduquer, soigner, pré-former et conduire des jeunes enfants à l'âge Adulte. Un bout de chemin de leur vie se fait entouré de professionnels, enseignants, éducateurs et thérapeutes ainsi que de leurs familles. Les ESAT qui sont des établissements d'accueil d'Adultes en situation de travail, proposent des lieux d'insertion professionnelle adaptés. Ils poursuivent aussi l'accompagnement médico-social dont chaque personne accueillie a besoin.

C'est à l'âge de 20 ans qu'idéalement, les jeunes d'IME accèdent aux ESAT. **Pour les professionnels d'IME** c'est l'aboutissement d'années d'accompagnement et c'est une gratification du travail d'équipe accompli. **Pour les Parents** c'est le soulagement et la fierté d'avoir conduit leurs enfants, devenus Adultes vers le monde du travail.

Cela paraît simple et pourtant sur le plan de la fluidité des parcours, on se heurte à l'absence de places suffisamment disponibles, par les créations, les départs en retraite et les réorientations d'adultes non abouties. Cela ne sécurise pas franchement les transitions et les itinéraires de vie.

- **Sur le plan administratif**, beaucoup accèdent d'abord à un statut intermédiaire (Amendement CRETON) officialisant une sorte de sas. Sas montrant du doigt les limites de la solidarité nationale envers les personnes en situation de handicap.

- **Sur le plan humain**, ces jeunes en âge Adulte, bien qu'aspirant à cette reconnaissance, ne sont pas toujours « lâchés » comme il devrait par les aînés et les parents. Ils bataillent parfois à leur manière pour gagner en autonomie, être considérés, avec leurs différences comme des adultes aussi.

- **Sur le plan de leur préparation** à accéder au monde du travail adapté, les SIPFP des IME (Section d'Initiation et de Premières Formations Professionnelles) qui font le maximum, n'ont pas vraiment les moyens d'accompagner les jeunes en situation réelle d'activités professionnelles et de travail, telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

- **Sur le plan de l'insertion professionnelle**, les ESAT qui participent à la production des bassins d'emplois, doivent sans cesse se rappeler leur mission médico-sociale pour en vérifier l'adéquation avec une mission économique au service de l'humain.

Participer à accompagner des enfants sur les chemins de la vie, les voir grandir, s'émanciper, se développer, se dévoiler, se révéler, grimper en âge pour devenir adultes, c'est touchant et gratifiant. Les voir accéder au monde du travail cela nous amène à faire évoluer notre regard et notre relation pour les accueillir en Hommes et en Femmes Adultes.

Alain MORINIÈRE
Directeur Territoire Pôle Nantais
Vie Professionnelle

L'important, c'est le lien

Le lien entre professionnels du secteur enfant et adulte est primordial dans ce processus d'accompagnement du jeune vers le secteur adulte. Décryptage.

Nous percevons combien il est difficile parfois pour les jeunes de passer ce cap et encore plus pour les familles qui doivent accepter ce passage pour leur enfant. Les accompagnements développés dans les différentes structures sont de nature distincte et bien sûr liés aux besoins des personnes accueillies. L'objectif est de parvenir à une convergence des actions dans le cadre de partenariats repérés et d'œuvrer dans un sens commun.
Les rencontres entre professionnels des secteurs adultes et enfants font apparaître des logiques différentes entre structures. Les compétences exigées au sein d'un ESAT peuvent faire apparaître un écart existant entre un IME et ce type d'établissement.

Quelles attentes pour le jeune ?

Qu'attend-on du jeune à son entrée en ESAT, en termes de compétences, techniques, cognitives, sociales ? Les stages en groupe, chaque semaine, permettent aux jeunes, accompagnés de leurs éducateurs techniques, de se plonger dans le milieu du travail protégé, de repérer l'univers des ateliers, de se confronter à des consignes de travail, dans le prolongement de ce qui est déjà engagé au sein de l'IME. Les temps de stage individuel viennent approfondir cette immersion et confirmer ou non le bien fondé de l'orientation travaillée avec le jeune et ses parents.
Les établissements IME ont dû pour cela développer des temps d'accompagnement et de suivi pour faciliter ce partenariat et trouver un éventail de stages à proposer aux jeunes. Le dispositif APIC'S créé depuis un an, a permis d'intégrer ces jeunes en attente de places en ESAT et maintenus en IME dans le cadre de l'amendement Creton.
Des projets communs, (activités fil rouge sur une année), entre les structures sont aussi des espaces très intéressants de rencontres entre jeunes des IME et adultes accueillis en foyers. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de mieux connaître les établissements et les logiques spécifiques d'accompagnement.
De même, les visites en groupe des structures d'accueil type FAM ou MAS permettent aux jeunes des IME de découvrir ces nouveaux lieux potentiels d'accueil. Les temps de stage, en accueil temporaire, sont primordiaux pour proposer aux jeunes les orientations les plus adaptées vers le secteur adulte. Ce travail d'accompagnement doit être fait le plus tôt possible, sans attendre le seuil des 20 ans, pour préparer la personne accueillie à ce départ. Ce sont de nouveaux repères, des rythmes différents à intégrer et cela peut se mettre en place si le jeune perçoit dans son environnement proche le soutien et l'apaisement qui lui sont nécessaires.
Les parents sont les partenaires centraux, des professionnels dans ce processus de changement. L'adhésion et le soutien de ceux-ci dans cette démarche d'orientation et de passage du jeune vers le secteur adulte est extrêmement important. Ce n'est en effet qu'à travers leur implication et l'accompagnement de leur enfant que l'orientation pourra aboutir. Pour cela, les professionnels ont un rôle prépondérant. Les rencontres régulières entre professionnels et parents, le soutien du service social le cas échéant, participent à cette construction partenariale, pour le devenir du jeune.
Le passage à l'âge adulte et le changement de structure d'accueil sont un processus à prendre en compte de manière anticipée par l'ensemble des acteurs de l'environnement proche du jeune.

Le passage à l'âge adulte et le changement de structure d'accueil est un processus à prendre en compte de manière anticipée par l'ensemble des acteurs de l'environnement proche du jeune.

Denis MARCHAND
Directeur de l'IME d'Orvault

Une assistante sociale vous aide à traverser

Le « passage à l'âge adulte » pour les jeunes accueillis en IME est une étape importante qui est préparée en amont par l'établissement, avec le jeune et sa famille.

En lien avec l'équipe de l'IME, l'assistante sociale de l'Adapei propose dans l'année des 19-20 ans, une rencontre au jeune et à sa famille pour réfléchir ensemble sur la sortie de l'IME afin d'aborder l'ensemble des questions qui se posent et d'apporter un éclairage pour faciliter la prise de décisions. Cette rencontre permet aussi d'aider à la constitution des différents dossiers administratifs (MDPH, CAF, CPAM, Aide sociale…), d'accompagner dans les démarches à la demande, de mieux comprendre les différences entre les structures proposées, de réfléchir à l'avenir et enfin de faciliter les passages de relais afin de mettre en relation les familles avec les partenaires selon les besoins.

En effet, malgré la majorité à 18 ans, comme tout à chacun, c'est au moment des 20 ans que beaucoup de changements interviennent dans la vie des jeunes ce qui suscitent de nombreuses questions et parfois d'inquiétudes pour les familles, du type : quelles démarches faire pour l'orientation vers une structure adulte adaptée ? Quelles seront les ressources du jeune ? Comment traiter les dossiers administratifs ? Quelles ressources ?
Si l'autorité parentale est tombée depuis l'âge des 18 ans, le jeune ne peut pas gérer seul ses papiers, comment faire ? Faut-il mettre en place une mesure de protection ? Laquelle (tutelle, curatelle ?). Comment faire ? Qu'en est-il de sa couverture d'assurance maladie (sécurité sociale), de sa mutuelle ? Comment préparer au mieux son avenir, développer son autonomie sociale, l'aider à vivre un jour sans ses parents ?

Pour répondre à ces questions, aider et accompagner, une assistante sociale est affectée à chaque IME de l'Adapei. Elle peut recevoir les familles et les jeunes sur rendez-vous dans l'établissement, au domicile ou au siège de l'association (rue Joseph Caillé à Nantes).

Le Service Social

Pour les contacter
téléphoner à l'Adapei 44
au 02 40 12 23 11.

Quels métiers, quels professionnels ?

Les métiers de professionnels qui accompagnent les enfants et les adultes ne sont pas les mêmes.

Dans le secteur éducation, soins et apprentissage de l'Adapei 44, les équipes pluridisciplinaires interviennent auprès des jeunes en coordonnant leurs actions selon les projets individualisés. Des métiers autour de l'enseignement (enseignant spécialisé), de l'éducation spécialisée ou technique (éducateurs de jeunes enfants, éducateur spécialisé,…) et des professionnels médicaux et paramédicaux (médecin psychiatre, psychologue, orthophoniste, psychomotricien…) proposent des séquences d'apprentissage et de suivi adaptées au développement de chacun.

Qu'en est-il des professionnels du secteur adulte ?

Les jeunes orientés vers le monde du travail dans le cadre d'un ESAT, seront pris en charge par les encadrants d'atelier dans l'apprentissage du métier ou des tâches à accomplir : ces salariés ont en général une compétence de base technique (métiers du bois, cuisinier, espace vert…) complétée par une formation à la mise en œuvre des démarches d'apprentissage et d'accompagnement des projets professionnels. Des activités de soutien réalisées par des éducateurs ou conseillers en économie sociale et familiale, par exemple, sont proposées pour faciliter ces apprentissages et développer la socialisation. Les professionnels médicaux et para-médicaux, même si le besoin existe pour des accompagnements thérapeutiques, y sont plus rares.

Dans les établissements d'hébergement, les équipes sont composées de professionnels médico-éducatifs issues de formation diverses. Qu'ils soient moniteur éducateur, animateur socio-culturel ou veilleur de nuit, leur principale mission sera d'aider les personnes handicapées dans leurs actes de la vie quotidienne et sociale et de développer leur autonomie et leur intégration dans la cité. Plus particulièrement dans les Centres d'Accueil pour Adultes, les Foyers d'Accueil Médicalisés et les Maisons d'Accueil Spécialisés, l'emploi des aides médico-psychologiques est plus courant pour leur soutien autour du bien-être et de l'épanouissement au quotidien et les fonctions médicales et para médicales y sont plus présentes (Infirmière, aide soignante, …).
En conclusion, issus des mêmes formations, les professionnels s'orientent par choix ou par opportunité de début de carrière, distinctement vers le secteur enfance ou le secteur adulte. Hormis le volet enseignement, la plupart des métiers nécessaire au secteur enfance l'est également pour le secteur adulte mais la composition de l'équipe va différer en fonction des besoins des adultes, de leur autonomie et de l'éventuelle nécessité des soins.

Le Service Social

Le Projet Associatif Global **se renouvelle !**

Découvrez notre Projet Associatif Global révisé et approuvé lors de l'Assemblée Générale.

Ce qui a été pris en compte dans les évolutions :

- la difficulté d'accès aux soins et les besoins de coordination des acteurs du secteur Sanitaire et Médico-social,
- la dimension régionale induite par la mise en place des Agences Régionales de Santé et des Schémas régionaux,
- la nécessité d'innovation dans les dispositifs d'accompagnement liés à la diversité des handicaps associés à la déficience intellectuelle,
- les évolutions importantes des métiers et besoin de formation des professionnels,
- une vigilance accrue sur notre responsabilité sociale d'association employeur,
- une sensibilité nouvelle aux problèmes environnementaux (écologie et développement durable).

Retrouvez le Projet Associatif Global sur notre site internet : www.adapei44a.fr ou auprès du Service Communication de l'Adapei

Portes ouvertes de l'IME Ancenis

C'est sous le soleil que les portes ouvertes de l'IME d'Ancenis se sont déroulées le Samedi 12 Mai 2012.

Les enfants impatients de faire découvrir leur établissement ont accueilli les 200 visiteurs autour d'un café et de quelques viennoiseries.

Ces derniers ont visité les groupes éducatifs ainsi que les classes et échanger avec les différents professionnels. Ils ont pu aller à la rencontre des professionnels de l'équipe thérapeutique (Psychologue, Orthophoniste, Psychomotricienne), du CAFS (Centre Accueil Familiale Spécialisé) et se rendre dans les ateliers proposés à l'IME (Espace Vert, Bois, Restauration, dessin, poterie...).

C'est par les panneaux photos, la diffusion d'un petit film, les échanges entre les visiteurs et les professionnels que l'IME a pu montrer la richesse des activités proposées ainsi que la dynamique partenariale avec les acteurs locaux (service des sports, municipalité...).

Cette journée s'est alors clôturée par un spectacle « *karaoké* » que les enfants avaient préparé ainsi que par un moment convivial autour d'un buffet. Les visiteurs ont pu repartir avec des légumes offerts par l'atelier Espace Vert ainsi que des « *mémos* » réalisés par l'atelier dessin.

Le Livre d'Or mis à disposition des visiteurs témoigne de tous les beaux moments de la journée.

L'IME d'Ancenis a été honoré de la présence de M. Tobie (maire d'Ancenis), M. Moreau (président de l'association), M. Marhadour (directeur général) et M. Quelennec (directeur de territoire).

L'IME remercie également la communauté de communes et la mairie pour le prêt des stands, des grilles d'exposition... Les enfants vous remercient tous vivement de votre présence.

L'identité visuelle se renouvelle !

- Le **périmètre graphique change** : construction horizontale.
- Une **cohérence harmonieuse et identitaire** : les couleurs changent au choix des associations affiliées, mais le pictogramme et la typographie restent identiques.
- Un **affichage unitaire** pour une notoriété optimale :
  - l'identité commune donne une image de partage des valeurs et des projets avec les associations affiliées,
  - plus globalement, elle conforte et renforce l'image d'Adapei Loire-Atlantique auprès du public.
- Une **charte graphique unique** et commune :
  - qui simplifie la communication, les échanges entre nous et les affiliés,
  - qui simplifie la réalisation des documents internes et externes.

Adapei Loire-Atlantique

Unapei

Une nouvelle identité visuelle pour mieux communiquer ensemble !

Chemise

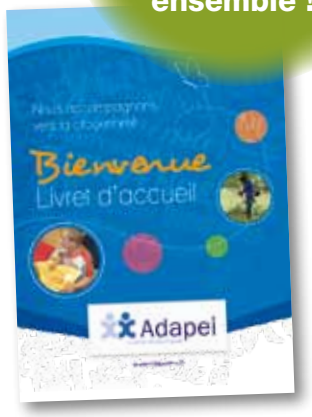

Livret d'accueil

Vidéo de présentation de l'Adapei 44

Ce film a été réalisé pour présenter en images, en 3min, ce que propose l'Adapei 44.
www.adapei44a.fr

Revalorisation de l'allocation adulte handicapé

L'AAH est ainsi passée 776,59€ par mois

Comme prévu, le **1er septembre** dernier, l'AAH a été revalorisée de 2,19 %. Cette majoration du montant de l'allocation achève la revalorisation de 25 % promise entre 2007 et 2012.
L'AAH, perçue par près d'un million de bénéficiaires (915 000 personnes en 2010), est ainsi passée à **776,59 euros par mois**.
Conséquences sur les minima de ressources mensuelles garantis aux personnes hébergées en établissements médicosociaux :
Dans les foyers (foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil médicalisé), au titre de l'aide sociale à l'hébergement. Comme à chaque augmentation du montant de l'AAH, ces minima, fixés en référence au montant de l'AAH à taux plein, sont de fait impactés.

Un nouveau Foyer d'Accueil

Vendredi 21 septembre 2012, plus de 250 personnes ont assisté et partagé le bonheur des 16 résidents du nouveau foyer d'accueil et d'Hébergement de Châteaubriant.

Cette nouvelle structure ouverte depuis fin 2011 a été inaugurée en présence de M. MAUDUIT, Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique, délégué aux personnes en situation de handicap, M. Alain HUNAULT, Maire de Châteaubriant, Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais, M. Michel NEVEU, Vice-Président Habitat 44, Maire de Soulvache, M. Dominique MOREAU, Président de l'Adapei 44, Mme Fabienne BROCHARD-GIRAUD, Directrice-Adjointe du Foyer d'Accueil et d'Hébergement, M. Marc MARHADOUR, Directeur Général de l'Adapei 44.

A la suite des discours et de la traditionnelle coupe du ruban, la visite a permis aux visiteurs de découvrir les 4 maisons indépendantes de plain-pied, spacieuses et lumineuses. Chaque résident dispose d'une chambre insonorisée avec une salle d'eau équipée d'une douche, ainsi que de locaux collectifs (salle à manger, salle d'activités et lingerie).
Un cocktail organisé par les membres de la Section de l'Adapei 44 de Châteaubriant, présidée par Mme GITEAU, a permis les échanges et la convivialité entre les invités présents.

Nettoyons la nature...

Le 29 septembre, l'Accueil de jour de Koria a participé à l'action de « *nettoyons la nature* » au lac de Beaulieu à Couëron.

Voici les commentaires et impressions des résidents vis-à-vis de cette action :
Laurent : « *Bien nettoyé la nature, retournez un jour nettoyer la nature* ».
Gaël : « *Bien et mal, nous avons ramassé les saletés des autres. Il n'y a pas assez de monde pour nettoyer. Les villes sont sales* ».
Elise : « *Oui, çà m'a plu, parce que je préfère que ce soit propre* ».
Serge : « *Çà sentait mauvais* ! ».
Maxime : « *C'était bien. Papiers qui traînent, bouteilles qui traînent. Le lac est propre, c'est tout* ».
Pauline : « *Un petit peu marre, je n'aime pas çà, c'est sale, ce n'est pas bien* ».
Jacques : « *J'ai trouvé que c'était bien, je voudrais recommencer. On a nettoyé, sinon personne ne le fait* ».
Christopher : « *Je n'ai pas aimé car c'est sale* ».
Lucie : « *On peut dire oui et un peu non, dans l'ensemble oui. J'ai une solution pour que les gens ne jettent plus dans la nature. Il faudrait écrire une pancarte avec écrit merci de jeter dans la poubelle. Grâce à nous et la résidence, nous avons pu rendre propre le lac de Beaulieu. Tout le monde n'aurait pas fait çà* ».
Jocelyne, Véronique et Georges se sont prononcés de manière positive sur cette action.

Fête autour des jardins familiaux

C'était un petit jardin...

Tout commence par le partage du terrain jouxtant l'établissement. Au Foyer de Vie, nous avons bel espace.

La mairie de Ste-Pazanne recherche un terrain pour installer les jardins familiaux.

Une réunion avec le conseil des sages, la mairie, le Foyer de Vie et les futurs jardiniers est organisée.

Le terrain est d'abord fauché puis retourné par les tracteurs et délimité en parcelles qui bien vite seront investis par les jardiniers en herbe ou émérites.

Au début on échange des bonjours de loin, des regards en coin. On se rapproche de plus en plus, Nicole devient notre ambassadrice, à l'affût dès qu'elle voit quelqu'un arriver, elle nous délaisse pour aller papoter au jardin. Bientôt les premiers légumes sortent, les fleurs éclosent. Premier été, la citerne arrive ; premier hiver, on se rassemble le temps d'un week-end pour partager une soupe au Choux à la Portugaise.

Le cabanon de jardin vient d'être monté, Les résidents du Foyer de Vie participent à la lasure

Il est officiellement inauguré, le 7/09/12 avec les élus du conseil municipal de Ste-Pazanne, les familles et tous les jardiniers.

L'adjointe au maire vient couper le ruban et tous : résidents, parents, jardiniers, éducateurs le célébrons par une jolie fête colorée dans l'enceinte du foyer, dans la joie et la convivialité.
Les liens sont tissés, il s'agit maintenant de les cultiver.

Journée du TAC...

Le 28 septembre dernier, trois institutions, à savoir : la Turmelière, Ancenis et le Cenro (TAC), se sont rassemblées pour une journée d'étude au théâtre d'Ancenis. Celle-ci a alors réunit plus de 300 personnes.

Cette journée a été un partage de témoignages de praticiens travaillant auprès d'enfants et/ou adolescents de l'ITEP la Turmelière et des IME d'Ancenis et du Cenro.

Une trentaine d'éducateurs des trois établissements ont accepté d'écrire et de faire part de leur pratique. Ce travail était basé sur une réflexion sur la manière d'accompagner ce public pour répondre au plus près à leurs besoins.

Chaque cas présenté était alors discuté avec des cliniciens où pouvait être évoqué des nouvelles pistes de réflexions.

La journée s'est clôturée par une conférence d'Hélène DELTOMBE qui travaille depuis de nombreuses années avec des enfants et adolescents en grande souffrance à Paris et qui a alors pu témoigner de sa pratique.

Opération coup de cœur de la Fondation SNCF

FONDATION SNCF
POUR AIDER LES JEUNES À AVANCER

La fondation SNCF dans le cadre son opération "coup de cœur" a remis le **18 octobre 2012** un don d'une valeur de 1 000 euros au Foyer de Vie de Beautour pour soutenir le financement d'un voyage à Strasbourg pour un groupe de résidents du foyer à Noël.
Lors de cette remise, en présence de Mrs MOREAU et MARHADOUR, les résidents ont chaleureusement remercier la fondation SNCF.

Le CMCAS met en scène

Depuis quelques années, la Caisse Mutuelle Complémentaire de d'Action Sociale (CMCAS) du personnel des industries électrique et gazière de Loire Atlantique / Vendée nous accompagne grâce à un don de 20 000 euros par an.
Cette aide permet de financer le partenariat avec la compagnie Imagine Art Vivant, qui met en scène, avec des adultes de l'Adapei, des pièces de théâtre d'une grande qualité.
Après « *Tant Pis s'il pleut l'an passé* », c'est « *Dièse* » que nous pourrons applaudir cette année.

CMCAS
Loire Atlantique - Vendée

Un grand merci à tous

Du 8 au 14 octobre 2012, vous avez été des milliers à répondre présents à notre invitation, en achetant des brioches aux bénévoles et aux personnes atteintes de handicap mental. Un grand merci à tous, pour votre participation et vos encouragements.

Nous avons pu ainsi faire connaître notre association au grand public avec plus de 30 000 contacts.

Nous continuerons en 2013 à pouvoir aider à la réalisation des projets solidaires, accessibles vers les vacances, et loisirs pour les personnes accompagnées de l'Adapei 44.

La somme récoltée sera répartie par la Commission Affaires Sociales et Familiale et le comité pour les loisirs et vacances des personnes handicapées accueillies dans les Etablissements de l'Adapei 44.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette réussite collective : les responsables de stand, les nombreux bénévoles, membres de la logistique, parents, amis, voisins, tous les responsables d'établissements, chefs de services, éducateurs, et usagers, les Présidents de section par leur engagement dans l'action et la mobilisation des ressources.

Et également, aux responsables des galeries commerciales et des grandes enseignes qui nous ont ouvert leurs portes, aux chefs d'entreprise ou responsables de CE qui ont su se mobiliser.

A l'année prochaine...

Quelques chiffres

- **1 500 heures de préparation** pour une dizaine de bénévoles
- **7 jours de vente** pour près de 550 bénévoles et responsables de stand.
- **85 jours** de présence sur plus de 50 points de vente dans le département.
- **4 500 brioches** ont été vendues par les parents et amis dont les enfants sont dans les établissements ou entités.
- **7.6 Tonnes** de brioches, ou plus de 62 palettes de 60 cartons de 5 brioches.

+18 500 brioches vendues
soit plus de 12 % par rapport à 2011.

Colloque autisme

Le label « *Grande Cause Nationale* » a été attribuée en 2012 pour l'Autisme. C'est dans ce cadre que l'Adapei 44 avec les associations régionales concernées a organisé à Nantes, une rencontre régionale de l'Autisme le 23 octobre.

Le succès qu'a connu cette journée tant au niveau du nombre de personnes inscrites (l'amphi que nous avions réservé était plein, il a fallu refuser l'entrée à 300 personnes), qu'au niveau de la qualité des intervenants, a été à la hauteur de l'implication des organisateurs.

Les récentes recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM et la HAS qui concernent l'autisme et autres troubles envahissants du développement ont été largement commentées au cours de cette journée. Cette journée a démontré toute l'utilité et la nécessité de réunir en un même lieu des chercheurs experts, des professionnels, des parents ainsi que des décideurs publics. C'est ainsi que nous pourrons progresser dans l'accompagnement des personnes autistes.

Hommage à M. Sorin

Le Conseil d'Administration de l'Adapei 44 au nom de l'ensemble des familles rend hommage à M. René Sorin ancien administrateur qui nous à quitté le **28 novembre** dernier.

Président fondateur de la Section Pays de Retz de 1967 à 1995, ce militant infatigable a contribué au cours de son mandat à l'ouverture en 1968 de l'I.M.P. de Frossay, puis à la création en 1975 de l'Institut Médico-Educatif à St-Hilaire-de-Chaléons. En 1981, à la création du Centre d'Aide par le Travail « HORTICAT », complété par un foyer d'hébergement ouvert en 1987 à Chéméré qui à fait l'objet de 2 extensions sur Arthon-en-Retz en 91 et 95.

M. Sorin aura marqué l'histoire de l'Adapei en Pays-de-Retz et laissera à tous le souvenir d'un homme engagé et généreux guidé par les valeurs associatives et de solidarité.

Dominique MOREAU

Foyer de Vie Beautour
Allons danser !

Suite à la proposition du directeur de la discothèque « LA SUITE 21 », sept résidents du Foyer de Vie Beautour accompagnés par deux éducateurs sont allés danser **le 7/11** de 15 h à 18 h au Hangar à Bananes.

L'accueil a été chaleureux, convivial, la musique était de qualité. Les jeux de lumières ainsi que la machine à fumée nous ont plongé dans un univers musical festif. Les résidents ont profité pleinement de ce moment, interprétant des chorégraphies improvisées, chantant sur les chansons reconnues, bref, que du bonheur !

La discothèque « LA SUITE 21 » proposera désormais tous les premiers mercredis du mois aux établissements spécialisés des différentes associations de venir user les semelles de chaussures sur le dance floor.

Nous souhaiterions poursuivre ce projet discothèque afin que nos résidents puissent faire de nouvelles connaissances, retrouver des amitiés et partager ensemble un moment festif.

IME Vallet
Le « vignoble à vélo »

Pour la troisième année consécutive, la « rentrée du vignoble à vélo » a été organisée le premier dimanche de septembre. A chaque édition, **l'atelier Cycl'IME** est sollicité en tant que partenaire pour la location de vélos et l'assistance technique. Cette année le circuit proposait une étape le matin à l'IME des Dorices à Vallet où **plus de 2000 cyclistes** ont pu se restaurer dans une ambiance conviviale.

L'établissement, **le 9/11 dernier,** a également accueilli **Martine ERRANTE** - Députée et **Mme LACOSTE** - Maire de Vallet - à la réunion de bilan de cette édition 2012 de la « rencontre du vignoble à vélo » .

Les conférences pour tous reprennent...

Le mardi 4 décembre 2012 à 20 h « Vous avez dit Handicap psychique ? » Comment le définir, en avoir une approche...

C'est ce que propose le Docteur Denis LEGUAY dans sa conférence.

- Membre du Comité Scientifique Fondation pour la recherche médicale en psychiatrie qui a pour objet de « développer l'information et la formation du grand public pour, à terme, modifier le regard de la société sur les personnes souffrant de troubles psychiques » www.psy-fondation.fr
- Psychiatre Centre Hospitalier de Ste-Gemmes/Loire
- Président de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie), aura pour but d'apporter un éclairage et une vraie connaissance de la définition du Handicap « *psychique* »

Le handicap psychique est un des handicaps listés par la loi 2005. Comment le définir ?

2 AUTRES CONFÉRENCES

- **le mardi 19 février 2013** sur le thème «tous citoyens»
- **le mardi 28 mai 2013** sur le thème «T'as pris ton médoc ?»

Entrée gratuite...
Inscriptions par ordre d'arrivée...
Vous pouvez maintenant vous inscrire en ligne en cliquant sur l'onglet « Participez » puis inscription conférences Adapei.

www.adapei44a.fr

Amphithéâtre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes-St-Nazaire (CCI)
4, rue Bisson à Nantes

La folle journée

La folle journée se déroulera du 30 janvier au 3 février 2013, c'est à nouveau l'occasion de participer à cette grande fête de la musique qui aura pour thème cette année : « La musique française et espagnole de 1850 à nos jours, soit de Georges Bizet à Pierre Boulez ».

La première représentation sera le 20 décembre au conservatoire avec un concert « *Harpe et Guitare* » et nous participerons ensuite, comme les années passées, des concerts à des prix très compétitifs, les ateliers de retranscription graphique animés par Anne Gravier, ainsi que la mise en scène théatrale d'un spectacle sur le thème « *Paris, Capitale musicale de la Belle Epoque* », et également les ateliers d'éveil musical pour les petits...

De bons moments en perspective...

Connaissez-vous la cellule de veille ?

Créée début 2012, elle permet aux personnes accueillies, aux familles ou représentants légaux de faire connaître une situation devenue difficile et qui n'a pas trouvé de solution auprès des instances habituelles. La cellule, composée de parents et de professionnels, écoute la personne ou son représentant afin d'instaurer une médiation et élaborer un accord afin de solutionner le problème.

La cellule de veille est joignable :
celluledeveille@adapei44.asso.fr
ou par téléphone : 06 74 41 85 69

Les projets en cours

IME Armor - livraison mars 2013

Sur le site d'Orvault, la construction du nouvel établissement, l'IME Ar Mor Val de Chézine, progresse.
Les bâtiments administratifs, les groupes (SEHA et SIPFP), la cuisine, les ateliers techniques, la salle de sport ainsi que la balnéothérapie sont hors d'eau.
La construction du pôle thérapeutique, en ossature bois, devrait débuter prochainement.
La livraison de l'IME est prévue courant 1er trimestre 2013, les professionnels et les jeunes accueillis sont impatients d'investir les nouveaux locaux.

MAS des Loges à Montbert livraison 1er semestre 2013

Sur le site de Montbert d'une surface de plus de 10 000 m², la construction de la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée progresse.
La fluidité dans le fonctionnement global a été privilégié avec la création de 2 unités de vie, les 21 personnes accueillies actuellement pourront vivre cette nouvelle aventure.
La livraison est prévue courant 1er semestre 2013, les professionnels et les adultes accueillis sont impatients d'investir les nouveaux locaux.

Foyer Ancenis - livraison 2013

Le foyer acccueille actuellement 10 personnes, qui travaillaient à l'ESAT, l'agrandissement va permettre à 18 nouvelles personnes d'intégrer le foyer (une place est réservée à l'accueil temporaire), la livraison est prévue le 25 janvier pour entrée dans les lieux le 19 février 2013...

SEHA Nantes

Situé sur l'île de Nantes dans un quartier en totale réhabilitation, l'établissement occupera le rez de chaussée d'un immeuble d'habitation. L'espace de 900m² prévoit d'accueillir 20 jeunes enfants. L'objectif initial d'intégration devrait pouvoir être atteint. Implanté en pleine ville, proche de tous les services, les enfants accueillis pourront bénéficier notamment des équipements sportifs et culturels.
A l'adolescence, ces jeunes pourront continuer leur parcours sur le pôle adolescents de l'IME d'Orvault. Ce dernier sera également reconstruit, dans le même temps, sur la ville de Saint-Herblain.

Colloque fragilités interdites ?

Et si la reconnaissance et l'acception de la fragilité des autres et de notre propre fragilité pouvaient être porteuses de changements, source potentielle de relations vraies et fécondes ?

Inscription

Inscription en ligne
(avec paiement sécurisé).

Pour plus d'information

L'Arche le Sénevé
Secrétarait Colloque 2013
16, rue de la Bournelle
44690 LA HAYE FOUASSIERE
Tél. 02 51 86 73 32
nantes2013@fragilites-interdites.org

Telle est l'espérance que L'Arche en France et ses partenaires, l'URIOPSS Pays de Loire, Apprentis d'Auteuil et l'Adapei 44, vous invitent à partager le temps d'un week-end le samedi et dimanche **9 et 10 février 2013 à Nantes** (sur le Site de la Beaujoire).

Les échos très positifs du colloque Lyon ont renforcé notre conviction que le thème de la fragilité interpelle. Si nous avons fait le constat lucide que la fragilité est partout, que notre société tend à exclure les personnes fragiles, si nous avons reconnu qu'accueillir notre propre fragilité, inhérente à notre humanité, est difficile, nous avons aussi partagé une conviction et une espérance : que la reconnaissance et l'acceptation des fragilités des autres et de nos propres fragilités sont porteuses de changements, source de relations vraies et fécondes.

Telle est la thématique que nous avons choisie pour ce troisième colloque :

Fragilités interdites ? Fragiles ! Et pourtant, que de vie !

Nous conserverons l'architecture générale des deux premiers colloques :

deux demi-journées avec trois conférences en plénière (samedi matin et dimanche matin)

- une soirée festive
- un après-midi (le samedi) qui sera, en revanche, assez différent des éditions précédentes. Il se veut assez audacieux et ouvert dans sa forme pour se placer sous le signe de « *la rencontre* ». Nous proposerons à certains participants (200-300) de les emmener à la rencontre de personnes qui ont des choses à témoigner de ce qu'elles vivent au contact de la fragilité.

Sur le site de la Beaujoire dans un cadre convivial, nous proposerons des rencontres multiformes et des ateliers thématiques, Ces ateliers seront organisés en étroite collaboration avec des partenaires locaux divers (associations et institutions, entreprises, écoles…).

Renouvellement des mesures de protection

La réforme de la loi du 5 mars 2007 a rénové en profondeur le dispositif de protection juridique des majeurs, tout en aménageant les trois grandes mesures existantes : la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle.

Depuis le 1er janvier 2009, seule la personne dans l'impossibilité de pourvoir à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit des ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté, peut bénéficier d'une mesure de protection juridique .

Les mesures de protection mise en place avant le 1er janvier 2009, doivent être révisées avant le 31 décembre 2013.

La mesure expire si elle n'est pas revue avant ce délai réglementaire et implique à la famille de prendre l'initiative de ce renouvellement.

Il est donc important de demander au juge des tutelles le renouvellement de la mesure au moyen d'un courrier et d'un certificat médical pour la personne à protéger.

Le certificat doit être établi par :

- **Un médecin expert agréé auprès des tribunaux** (liste de ces médecins disponible auprès du tribunal et au service social de l'Adapei) si renouvellement avec aggravation de la mesure, ou, si renouvellement avec une durée supérieure à 5 ans (la loi introduit une limitation dans le temps de la mesure de protection juridique).
- **Un médecin traitant**, si le renouvellement porte sur le maintien de la mesure à l'identique ou allégement.

Pour plus d'information

- Le tribunal d'instance concerné
- Le service de Soutien aux Tuteurs Familiaux 44 : STF 44 : 0825 006 044 (lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12 h)
- Le service social de l'Adapei 44 : 02 40 12 23 11
- L'assistante sociale intervenant dans l'établissement d'accueil du majeur à protéger

Un projet collectif

Un collectif pour l'accès aux loisirs, sport, vacances, services... aux personnes handicapées ou non.

T'cap, c'est qui ?

Un collectif de 100 structures (associations, fédérations, collectivités, institutions…) intervenant dans les domaines de la vie sociale (loisirs - vacances - culture - sport - engagement). Il œuvre dans la mise en place de projets facilitant l'accès aux citoyens en situation de handicap aux actions de droits communs.

T'cap, c'est quoi ?

• **Un centre de ressource** : diffusion de l'information sur l'offre de loisirs – sport – vacances. Engagement, accessibles à tous, sur le territoire. Grâce à son site internet collaboratif (www.tcap-loisirs.info) orientation les demandes des familles mais aussi des professionnels et des collectivités - Réalisation d'une veille sur l'actualité du réseau.

• **Une dynamique de réseau** : rendre visible et valoriser toutes expériences favorisant le vivre-ensemble, l'ouverture et fédérer ces acteurs autour de projets communs.

• **Réfléchir ensemble** : construction d'une réflexion collective autour de l'accès aux loisirs à la culture et à la citoyenneté pour tous. Ces temps de réflexion ont pour objectif la mise en place de partenariats et de projets.

• **Une biennale** : toutes les années paires, c'est l'occasion de réunir les acteurs du collectif dans un grand moment festif et convivial. Personnes handicapées, parents, professionnels, collectivités trouve sur ce même lieu toute la ressource du réseau T'cap.

Le nouveau guide T'cap a été réactualisé, il comprend à présent cent acteurs répertoriés par thématique. Il est disponible dans tous les établissements de l'Adapei.

T'cap c'est :

- Un projet collectif
- Une dynamique de réseau
- Une biennale
- Un guide d'information
- Un site internet ressource

www.tcap-loisirs.info

Olivier Raballand
contact@tcap-loisirs.info

Découvrez toute l'actualité de nos établissements sur le site adapei44a.fr

Colloque
Construire ensemble ?

Tous les deux ans, l'association Grandir d'un monde à l'autre, développant des projets éditoriaux et culturels sur les différences et le handicap en particulier*, organise un colloque professionnel. Le thème de réflexion choisi pour l'édition 2013 est la coconstruction entre personnes handicapées, parents et professionnels. Jean Voisin, directeur du Centre d'action médico-sociale précoce d'Avignon interviendra tout au long de la journée comme modérateur.

*Olivier Raballand, Elodie Varin
Association Grandir d'un monde à l'autre,
40, rue Jean Jaurès - 44000 Rezé
Tél. : 09 50 23 79 68
contact@mondealautre.fr
www. mondealautre.fr

Cette journée de rencontres aura lieu le 4 avril 2013 à l'école d'architecture de Nantes et s'articulera autour deux axes :

Construire ensemble, l'impossible chantier ?

La matinée sera consacrée à développer la problématique et poser les bases de la réflexion. Jean-François Chossy, membre honoraire du Parlement présentera son rapport *De la prise en charge à la prise en compte* et Elisabeth Zucman, médecin rééducatrice, interviendra sur les rôles et places des acteurs du médico-social. Une table ronde viendra clore la matinée, où de nombreux professionnels, représentants d'associations nationales et personnes handicapées, échangeront sur ce thème au regard de leurs propres expériences.

Construire ensemble : c'est possible !

L'après-midi abordera le thème des possibles : le philosophe et psychologue Saül Karzs reviendra sur l'enjeu que représente le « construire ensemble » pour le secteur médico-social et une seconde table ronde apportera des témoignages d'expériences de coconstruction, entre difficultés et solutions trouvées.

Des temps d'échanges et de discussion auront lieu toute la journée pour que chacun puisse s'exprimer, poser des questions aux intervenants ou réagir.

Pour plus d'information

Programme et intervenants sur le site :
www.colloque-coconstruction-handicap.fr

MOUVEMENTS

ARRIVÉES

CAFS ANCENIS
BEDOUET Magali,
Assistante Familiale (15/10/2012)
PINEL Nadine Sandra,
Technicienne supérieure (13/07/2012)

IME BLAIN
BLANDIN François,
Agent de service intérieur (01/05/2012)
PINEL Nadine Sandra,
Technicienne supérieure (13/07/2012)

IME CHANZY
BARREAU Noémie,
Educatrice de jeunes enfants (27/08/2012)

IME CHATEAUBRIANT
BRUZON David,
Psychologue (27/08/2012)
BUREAU Antoine,
Educateur spécialisé (27/08/2012)

IME ODYSSEE
MORIN Clélia,
Psychomotricienne (27/08/2012)

IME SORINIERES
BROSSARD Elodie,
Educatrice spécialisée internat (27/09/12)
DULAIN Séverine,
Aide-médico psychologique internat (27/09/12)
JOURNAIX Julie,
Aide-médico psychologique (27/08/12)
POIRAUDEAU Cathy,
Agent de service intérieur (05/11/12)

IME ST-HILAIRE
BODIN Marie-Luce,
Infirmière (21/07/12)
GLAZET Céline,
Orthophoniste (27/08/12)
NIVAULT Sylvie,
Chef de service éducatif (03/09/12)

IME VALLET
AMAR Michel,
Médecin psychiatre (01/09/12)
GALLARD Joëlle,
Aide-médico psychologique (03/09/12)
JOSNIN Maryvonne,
Agent de service intérieur (03/09/12)
MEGRIER Chrystelle,
Monitrice éducatrice internat (03/09/12)

MAS MONTBERT
BIBA Elise,
Educatrice spécialisée internat (01/09/12)
TRIVUN Maxime,
Educateur spécialisé internat (03/09/12)

MAS BOUGUENAIS
BENKRADIDJA Sofia,
Aide soignante Internat (20/10/12)
BOLTEAU Marie Laure,
Aide soignante Internat (20/11/12)
CARIOU Hélène,
Aide-médico psychologique internat (24/09/12)
FISSON Jean Guy,
Aide soignant Internat (17/10/12)
GAILLARD Maeliss,
Aide soignante Internat (27/09/12)
HERVE Béatrice,
Aide-médico psychologique internat (20/10/12)
RANVIER Solen,
Animatrice 1re catégorie internat (01/08/12)
THOUIN Sonia,
Animatrice 1re catégorie internat (01/09/12)

EA ANCENIS
BIOTEAU Damien,
Chef d'équipe (24/09/12)

EA ARTHON HORTIPRO
CHIRON Laurent,
Ouvrier Paysagiste (19/11/12)
SAROUD Camel,
Ouvrier Paysagiste (14/05/12)
TUAL Julien,
Ouvrier Paysagiste (01/08/12)

EA ORVAULT
ANTAR SOULE Housnat,
Employée de Restauration (02/05/12)
LE GALL Yann,
Employé de Restauration (17/09/12)
PETEL Rheanna,
Employée de Restauration (19/11/12)
PHANAPHEJ Catherine,
Employée de Restauration (20/08/12)

EA ST-JULIEN
BATARD Luc,
Ouvrier Paysagiste (20/08/12)

ESAT ANCENIS
BODIGUEL Rachel,
Médecin psychiatre (13/11/12)
GOUGUET François,
Moniteur d'atelier 2e classe (04/06/12)
RETHORE Véronique,
Monitrice d'atelier 2e classe (25/10/12)
SECHER Murielle,
Monitrice d'atelier 2e classe (17/10/12)

ESAT CHATEAUBRIANT
DIDTSCH Emmanuelle,
Monitrice Atelier 2e classe (01/10/12)
GOUBERT Sébastien,
Moniteur Atelier 2e classe (01/06/12)

ESAT ST-HERBLAIN
MER Philippe,
Moniteur d'atelier 2e classe
REDON Alexandra,
Directrice Adjointe

ESAT ST-JULIEN
TRAENKLE Philippe,
Directeur Adjoint (05/11/12)

FOYER CHEMERE
LE LAMER Benoit,
Chef de Service Educatif (01/10/12)

FOYER DALBY
MASSON Véronique,
Agent de Service Intérieur (03/09/12)

FOYER LEGE
GAUDUCHEAU Géraldine,
Animatrice 2e catégorie internat (03/07/12)

FOYERS PERI
LITAIZE Frederic,
Aide-médico psychologique internat (27/08/12)
PIBERNE Ronan,
Aide-médico psychologique internat (03/09/12)

FOYER DE VIE ANCENIS
MOUTAHAR Leïla,
Agent de Service Intérieur (14/05/12)

FOYER LA CHAPELLE SUR ERDRE
GERARD Fabrice,
Surveillant de nuit (18/09/12)

FOYER DE VIE BOUAYE
AVERTY Michelle,
Veilleuse de nuit (01/09/12)

CAA BEAUTOUR
LE PAGE Marielle,
Technicienne qualifiée (24/07/12)

CAA RABOTIERE
CHEVALIER Soline,
Psychologue (18/09/12)

CAA HAUTE MITRIE
TAGLIONI Laurette,
Aide-médico psychologique internat (01/11/12)

CAA LOROUX-BOTTEREAU
JOSSELIN Fabrice, *Moniteur Educateur internat (02/10/12)*

CAA CARQUEFOU
PAYGAMBAR Vincent,
Aide-médico psychologique internat (06/08/12)

CAA NORT SUR ERDRE
BERGER Malika,
Aide-soignante internat (01/08/12)
BERTHEBAUD Sarah,
Veilleuse de nuit (01/11/12)
GOEURY-POIRIER Annick,
Infirmière (01/09/12)
MAILLET Eric,
Surveillant de nuit (01/11/12)

CAA ST-DONATIEN
COUTARD Christian,
Aide Médico Psychologique Internat (08/11/12)
VALLET Stéphane,
Ouvrier qualifié (17/05/12)

CAA STE-PAZANNE
CREUTZBURG Sébastian,
Animatrice 2e catégorie internat (01/11/12)

FAM LES LUCINES
BOSSIS Virginie,
Aide-soignante internat (29/08/12)
CONNAN Hélène,
Infirmière internat (19/07/12)
GAGNEUX Agnès,
Maitresse de maison (20/09/12)
LE BARS Jacquie,
Aide Médico Psychologique Internat (01/07/12)

SIEGE
CITERNE Sandrine,
Technicienne qualifiée (01/06/12)
GILLET Pascaline,
Assistante sociale (02/07/12)
ROCHER Anne Gwénaëlle,
Directrice Administrative, Financière et S.I. (17/10/12)

GCSMS DIAPASON 44 / MAS DE GRANDCHAMP DES FONTAINES
BOISDRON Yvette,
Monitrice Adjointe d'Animation Internat (09/05/12)
FOUCAULT Annabelle,
Aide Médico Psychologique Internat (07/05/12)
GAILLARD Annick,
Aide Soignante Internat (03/09/12)
LEBRETON Samantha,
Aide Soignante Internat (06/08/12)
PRIGENT Harmony,
Educatrice Spécialisée Internat (24/09/12)
SEZESTRE Séverine,
Aide Soignante Internat (11/06/12)
TOURILLON Emilie,
Infirmière Internat (29/10/12)
VERDIER Quentin,
Aide Médico Psychologique Internat (15/11/12)

DÉPARTS

IME BLAIN
BENOIT Yann,
Moniteur Educateur (23/11/12)
DESPLEBAINS Nathalie,
Agent de Service Interieur (12/07/12)
DOUAUD Brigitte,
Monitrice Educatrice (31/10/12)

IME CHANZY
MAISONNEUVE Martine,
Educatrice Spécialisée (29/09/12)

IME CHATEAUBRIANT
BOUVET Michel,
Educatrice Technique Spécialisée (31/08/12)
DUPUIS Guy,
Médecin Psychiatre (31/08/12)

CAFS CHATEAUBRIANT
THOMAS Marie Thérèse,
Assistante Familiale (04/09/12)

IME ODYSSEE
CARIOU Angélique,
Psychomotricienne (17/07/12)

IME SORNIERES
MARTINAUD Yves,
Educateur Spécialisé (31/10/12)
POIRAUDEAU Cathy,
Agent de service intérieur (30/11/12)
RIO Maiwenn,
Orthophoniste (26/08/12)

CAFS AGGLO NANTAISE
GERVIER Marie Renée,
Assistante Familiale (26/08/12)
MUSTIERE Josiane,
Assistante Familiale (03/09/12)

IME ST-HILAIRE
BEUZET Isabelle,
Orthophoniste (12/07/12)
BRETAUDEAU Virginie,
Chef de Service Educatif (31/08/12)
NIVAULT Sylvie,
Chef de Service Educatif (26/10/12)

IME VALLET
MACE Myriam,
Agent de Service Intérieur (04/07/12)

IME NANTES/ ST-HERBLAIN/ SESSAD
CHAUVIRE GRIMAUD Marie Hélène,
Educatrice de Jeunes Enfants (20/07/12)

IME NANTES/ ST-HERBLAIN + CHANZY
GRIMAUD Aurore,
Directrice Adjointe (31/05/12)

IME BLAIN /CHATEAU.+ ESAT BLAIN /ANCENIS
VANDELLE Jacques,
Médecin Psychiatre (31/08/12)

EA ORVAULT
JACQ Virginie,
Employée de Restauration (30/06/12)

ESAT ANCENIS
BIDON Marylène,
Monitrice d'atelier 2e classe (16/10/12)
CRUARD Gérard,
Ouvrier de Production (12/10/12)
ROCHEREAU Guy,
Moniteur d'atelier 1re classe (30/06/12)

ESAT CHATEAUBRIANT
GUERIN Jacques,
Adjoint Technique (31/10/12)
KERHOZ Patrick,
Moniteur d'atelier 2e classe (28/06/12)
STOCCO Aline,
Conseillère en économie familiale et sociale (08/06/12)
VILLQUIN Eric,
Médecin Psychiatre (31/10/12)

ESAT ORVAULT
TOUGERON Bérengère,
Médecin Psychiatre (30/09/12)

ESAT ST-HERBLAIN
COCHARD Didier,
Moniteur d'atelier 2e classe (28/09/12)
DENAUD Philippe,
Directeur Adjoint (31/10/12)

ESAT ST-JULIEN
ORHON Dominique,
Agent Technico Commercial (31/05/12)
POTEL Cécile,
Monitrice d'Atelier 2e classe (31/08/12)

ESAT ARTHON
SHLEGEL Sylvie,
Directrice d'Etablissement (16/09/12)

EA ARTHON - HORTIPRO
BARBAZANGE Raymond
Ouvrier Paysagiste (16/11/12)

CAA CARQUEFOU
GAYOT David,
Aide Médico Psychologique non diplômé internat (31/05/12)

CAA LA RABOTIERE
GOOSSENS Isabelle,
Agent de Service Intérieur (28/09/12)

CAA ST-DO - RABOT. STE-PAZANNE - LOROUX
POIRIER Marine,
Socio-Estheticienne (04/08/12)

CAA LOROUX BOTTEREAU
VAILHEN Jacques, *Aide Médico Psychologique internat (02/09/12)*

CAA NORT S/ ERDRE
BONNEAU Isabelle,
Surveillante de Nuit Qualifiée (17/10/12)
FREREJOUAN Sandra,
Veilleuse de Nuit (31/08/12)
MARCHAND Nelly,
Veilleuse de Nuit (17/10/12)
MORENO Chantal,
Infirmière Internat (31/07/12)

CAA STE-PAZANNE
CHALAK Karim,
Educateur Spécialisé internat (20/10/12)

FAM DES LUCINES + CAA BEAUTOUR
RIALLAND Brigitte,
Directrice d'Etablissement (31/10/12)

FAM DES LUCINES + IME ODYSSEE
TUFFREAU René,
Médecin Psychiatre (30/06/12)

FOYER DALBY
ABATE Julienne,
Agent de service intérieur (24/08/12)

FOYER DE VIE BOUAYE
LACIRE Nathalie,
Veilleuse de Nuit (15/06/12)

FOYER COUERON
MINEL Vincent,
Veilleur de Nuit (16/10/12)

FOYER PERI
GABILLARD Simon,
Educateur Spécialisé Internat (31/08/12)
PINOT Jovann,
Aide Médico Psychologique (31/08/12)

FOYER LEGE
MAITRE Samuel,
Animateur 2e catégorie Internat (31/05/12)

MAS BOUGUENAIS
ANCIAUX Céline,
Aide Soignante Internat (15/10/12)
BERNARD Joelle,
Aide Médico Psychologique Internat (13/09/12)
CATHALA Catherine,
Animatrice 1re catégorie internat (31/08/12)
GATEAU Jacqueline,
Agent de Service Intérieur (31/05/12)
KAMAGATE Namawa,
Aide Médico Psychologique Internat (16/11/12)
LOQUIN Pierre Emmanuel,
Technicien Supérieur (01/06/12)
PRIN Sophie,
Aide Médico Psychologique Internat (31/07/12)
TOUMELIN Claire,
Aide Soignante Internat (21/09/12)

MAS MONTBERT
FAIZEAU Tony,
Moniteur Educateur internat (18/05/12)

SIEGE
BESSIERE Sophie,
Assistante Sociale (29/06/12)
DAVID Fabrice,
Chef Comptable (14/09/12)
GUIET- BOURCIER Claire
Technicienne Qualifiée (31/05/12)

GCSMS DIAPASON 44 / MAS DE GRANDCHAMP DES FONTAINES
CHERTIER Constance,
Chef de Service (14/09/12)
FOUCAULT Annabelle,
Aide Médico Psychologique Internat (04/07/12)
GILBERT Sara,
Aide Médico Psychologique Internat (03/10/12)
MOLLIS Christophe,
Moniteur Adjoint d'Animation Internat (17/10/12)
MOREAU Claudine,
Aide Médico Psychologique Internat (04/05/12)
MORTIER Aston,
Infirmière Internat (31/10/12)
N.SANGMA BELLOIR Lucie,
Educatrice Spécialisée Internat (15/08/12)
NORTIER Delphine,
Aide Soignante Internat (31/08/12)
ROBERT Charlène,
Aide Soignante Internat (23/11/12)
THIERE Sandra,
Aide Soignante Internat (02/06/12)

DÉCÈS

MAS BOUGUENAIS
NICOLAS Maryse,
Animatrice 2e catégorie internat (23/09/12)

MOBILITÉ

CAA STE-PAZANNE > FOYER DE VIE BOUAYE
BAQUE DE SARIAC Marion *(01/07/12)*

ESAT ST-JULIEN > MAS BOUGUENAIS
CASSIN Béatrice *(01/11/12)*

FOYER DE VIE LA CHAPELLE > LOGEACS NANTAIS
CHASLE Violette *(01/10/12)*

IME ORVAULT > CAFS AGGLO. NANTAISE
CHAUVIN Pierrette *(27/08/12)*

ESAT ST-HERBLAIN > ESAT ORVAULT
COQUARD Lise Anne *(01/06/12)*

SAHA ARTHON CHEMERE > FOYER DE VIE BOUAYE
DUSSEUX LOAS Dominique *(01/10/12)*

ESAT ANCENIS > ESAT ORVAULT
GOUGUET François *(05/11/12)*

CAA STE-PAZANNE > IME SORINIERES
HERITEAU Christophe *(10/10/12)*

FAM LES LUCINES > IME SORINIERES
LABBE Guillaume *(27/08/12)*

IME SORINIERES > IME CHANZY + IME NANTES
MAUCHRETIEN Hélène *(27/08/12)*

MAS BOUGUENAIS > CAA STE-PAZANNE
MEME Véronique *(20/08/12)*

IME CHANZY > IME NANTES ST-HERBLAIN
MICHAUD Mélina *(27/08/12)*

POLE DE GESTION LUCINES > MAS BOUGUENAIS
MORVAN Hélène *(01/06/12)*

CAA ST-DONATIEN > CAA CARQUEFOU
PAYGAMBAR Vincent *(06/08/12)*

ESAT ORVAULT > ESAT ST-JULIEN
PENEAU Stéphanie *(12/11/12)*

IME BLAIN > ESAT ST-HERBLAIN
PINEL Nadine Sandra *(17/09/12)*

MAS MONTBERT > FAM LES LUCINES
RAULAIS Aurélie *(16/07/12)*

IME NANTES + CAA ST DO. > CAA RABOTIERE
RIALLAND Annick *(01/11/12)*

MAS BOUGUENAIS > FAM LES LUCINES
RIGAUD Patrice *(01/11/12)*

LOGEACS NANTAIS > PASSERELLE POUR L'EMPLOI
SANCHEZ Marie-Sol *(24/09/12)*

FOYER DE VIE BOUAYE > IME SORINIERES
VAN WINDEN Joyce *(01/10/12)*